

ANNEXE FINANCIERE 2021/2022

BILAN 2021/2022

Les dépenses, sur la période de septembre 2021 à juin 2022 s'élèvent à **4597.33 euros**

Les recettes à **4402.52 euros**.

Le bilan est négatif de 194.81 euros. (sachant que nous avons réglé deux factures Maif).

Quelques changements

- 1) Notre chef de Chœur : Simon SIAUD
- 2) Les partitions ont été entièrement financées par les chœurs de plaisance (coût élevé pour la messe de Rossini)
- 3) La participation libre pour le concert
- 4) Le mode de calcul pour la subvention
- 5) Nous avons constaté une évolution dans les effectifs

Réponses aux changements

- 1) Nouvelles contraintes pour notre chef de chœur, MP3
- 2) Les œuvres, autre que les photocopies seront à la charge des choristes. Les chœurs continueront à financer les photocopies.
- 3) Peut-être garder la participation libre et réduire le nombre de musiciens ?
- 4) Pour le calcul de la subvention, on aura besoin d'informations qui seront demandées sur la fiche d'inscription.
- 5) Les cotisations passeront à 115 euros au lieu de 110 euros.

BILAN prévisionnel 2022/2023

Nous prévoyons une augmentation des dépenses pour le personnel extérieur soit : 4090 euros. Prenant mieux en charge les nouvelles responsabilités du chef et les augmentations de frais de déplacement. Cependant cela reste aléatoire en fonction du nombre d'adhérents.

Nous avons obtenu 710 euros pour le concert, ce qui ne couvre pas entièrement les frais engagés. Nous comptons sur une augmentation des effectifs et nous basons sur 30 choristes pour le calcul des recettes.

Le bilan prévisionnel serait de + 25.33 euros.

CONCLUSION : Nous devrions pouvoir retrouver un équilibre financier.

Les Chœurs de Plaisance du Touch, association Loi 1901 déclarée à la préfecture de la Haute Garonne, le 06/12/1984 - Siège social : Mairie rue de Maubec31830 Plaisance du Touch